		<i>République Française</i> <i>Département de l'Hérault</i> <i>Extrait du registre des délibérations du 26 juillet 2017</i>
		SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU LODEVOIS
Date convocation	10.07.2017	L'an deux mille dix sept et le vingt six juillet à 17 heures 30 Le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de M. le Président, Pierre LEDUC, à la mairie de Lodève Présents : P. LEDUC. D. VALETTE. D. VIGNAL. D. DRUART. Y. LEBON. G. LOSSON. A. BENAMEUR Mmes M.C. BOUSQUET. V. OLIVER. S. MINERVA. M.L. VERDOL M. A. LE BEUZE, Directeur Technique Mme O. de Simone, Responsable Administrative du SIEL, a été nommée secrétaire de séance
Date affichage	10.07.2017	
	Votes :	
Présents : 11	Pour : 10	
Absents : 10	Contre : 1	
Représentés : 0	Abstention : 0	
Objet : Subvention Radio-Lodève		

Monsieur le Président

Fait part au Comité Syndical de la collaboration importante apportée par l'antenne de Radio-Lodève, pour tout ce qui concerne les informations à communiquer aux abonnés (coupures, fuites, travaux d'urgence, périodes de gel...).

Il propose de verser une subvention annuelle en reconnaissance de cette collaboration très utile au SIEL.

Il invite donc le Comité Syndical à se prononcer sur ce point.

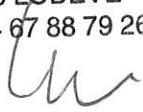
Le Comité Syndical

ouï l'exposé de M. le Président, après avoir pris connaissance du bien-fondé de verser une subvention à Radio-Lodève pour leur contribution régulière au SIEL, après en avoir délibéré, décide :

- *De verser une subvention annuelle de 500 € à Radio Lodève en 2017, 2018 et 2019.*
- *d'autoriser M. Pierre LEDUC, à signer tout document pour le versement de cette subvention annuelle.*

Ainsi fait et délibéré
Et ont signé
Pour copie conforme au registre,
Le Président, Pierre LEDUC

Syndicat Intercommunal des Eaux
du Lodévois
21, Rue de la République
34700 LODEVE
Tél. : 04 67 88 79 26



RF Sous-Préfecture de LODEVE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/07/2017 034-253400774-20170726-DE_2017_040-DE